



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Pays de la Loire

# Commission Paritaire Régionale des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Jeudi 7 septembre 2023

## ORDRE DU JOUR

- 1 - VALIDATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2022
- 2 - COMPOSITION DE LA CPR
- 3 - ETAT DES LIEUX DES ADHÉSIONS
- 4 - RAPPORT «TOUR DE FRANCE DES CPTS »
- 5 - PLAN « 100% CPTS »
- 6 - CALENDRIER

# 01

## VALIDATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION DU 29 SEPTEMBRE 2022

Cf. Diaporama incluant les décisions

En l'absence de remarques, le relevé des décisions est validé à l'unanimité

# 02

## COMPOSITION DE LA CPR

# COMPOSITION DE LA CPR

## Section professionnelle

Présents

Profession	Syndicat	Titulaire	Suppléant
Médecin	CSMF	Jacques Legroux	Jean François MOREUL
	MG France	Marion Lasalle Gérard	Teddy Bourdet
	SML		
	FMF	Thomas Jan	
IDEL	SNIL	David Guillet	Ghislaine Meillerais
	FNI		
	CI	Fernanda Pereira	
Orthoptistes	SNAO	Cedric Ferrasse	
Orthophonistes	FNO	Gaël Henry	Isabelle Treger
Sages-femmes	ONSSF		
	UNSSF		
Pharmacien	FSPF	Alain Guilleminot	
	USPO	Sophie Toufflin-Rioli	
Pédicure-podologue	FNP	Mathilde Morilleau	Charlotte Vallon
Biologiste	SNMB		
	SLBC	Eve-Alexa Marin la Meslée	
	SDB	Florent Tomasi	Nicolas Le Fleuter
	SJBM	Guillaume Aubin	Bastien Hay

## COMPOSITION DE LA CPR

Opticiens	FNOF		
	ROF		
Fournisseurs d'appareillage	FFPO	Vincent Le Moal	Magali Marquet
	UFOP	Jean-Noël Adde	Caroline Guillement
	SNOF		
	SYNEA	Julien Foissac	Didier Thellier
	UNSAF		
Centre de santé	C2SI	Helene Camarasa Dancer	
	FNCS	Nicole Auger	
	FNMF	Emmanuelle Caille	
Chirurgiens-dentistes	CDF	Dominique Brachet	Benoît Perrier
Masseurs-kinésithérapeutes	SNMKR	Joachim Le Tallec	
	FFMKR	Patrick Couny	Stéphane Beulay
	ALIZE	Charlotte Hadjez	Julien Gagliardi
Transporteurs	CNSA	Bernard Sansoucy	Justin Choubrac
	FNMS		
	FNAP	Alexandre Pleurmeau	Patrice Foucault
	FNAA		

6 ➤ 11 titulaires non désignés, 2 professions non représentées

# COMPOSITION DE LA CPR

## Section sociale

Nombre de voix	Régime	Titulaire	Suppléant
3	RG	Dr Thierry Préaux	
3	RG	Thomas Bouvier	
3	RG	Pascal Rochois	Sophie Pechillon
3	RG	Bénédicte Samson	François Dujardin
3	RG	Caroline Bonnet	
3	RG	Mickaël Gautronneau	Maximilien Stoyanov
3	RG	Frédéric Joly	Philippe Chalet
3	RG	Sofi Leroy	Philippe Cuignet
3	RG	Dr Jean-Louis Vanhille	Dr Nathalie Sarraf
1	RG	Olivier Busson	
3	MSA	Vincent Dubreil	Jean Grimbert
3	MSA		Matthieu Gorsse
2	MSA	Dr Christophe Fuzeau	Dr Carole Bertrand Finance

# COMPOSITION DE LA CPR

## Voix consultatives

	Titulaires	Suppléants
URPS	David Guillet	Mathilde Morilleau
	Jean-Baptiste Montaubric	
	Jean-Baptiste Caillard	
France ASSO SANTE	Gérard Allard	Jacqueline Houdayer
APMSL	Carine Renaux	
ARS	Florent Pouget	Claire Gaborieau

## ALTERNANCE PRÉSIDENCE CPR

La présidence de la commission est assurée par alternance annuelle par le président de la section professionnelle et celui de la section sociale.

Au titre de 2023 :

La présidence est assurée par la section sociale en la personne du Docteur Thierry Préaux.

La vice-présidence est assurée par la section professionnelle en la personne de Monsieur Joachim Le Tallec.

# 03

## ETAT DES LIEUX DES ADHÉSIONS

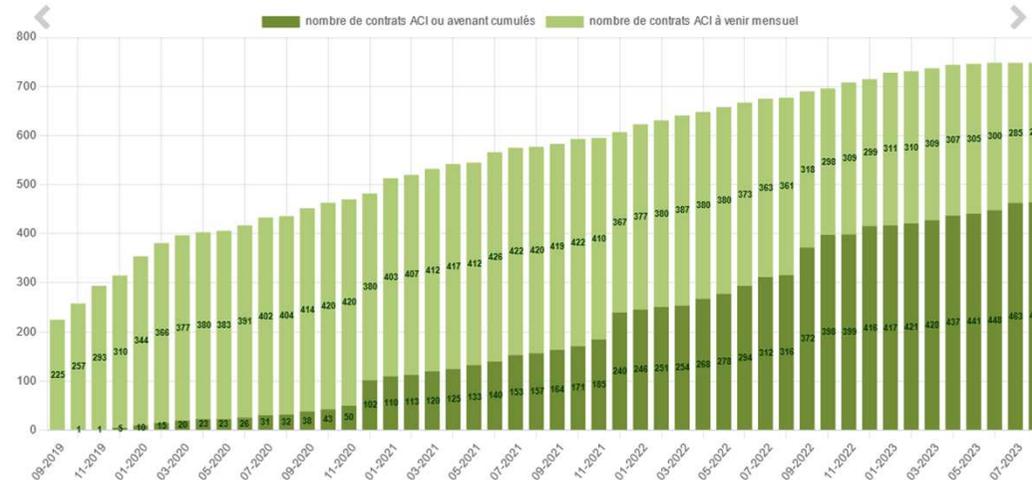
# BILAN DES ADHÉSIONS À L'ACI DES CPTS

**464** Contrats ACI CPTS signé au 31 août 2023 au niveau national, soit :

- **126** contrats sur l'année 2021
- **171** contrats sur l'année 2022
- **46** contrats sur le début d'année 2023

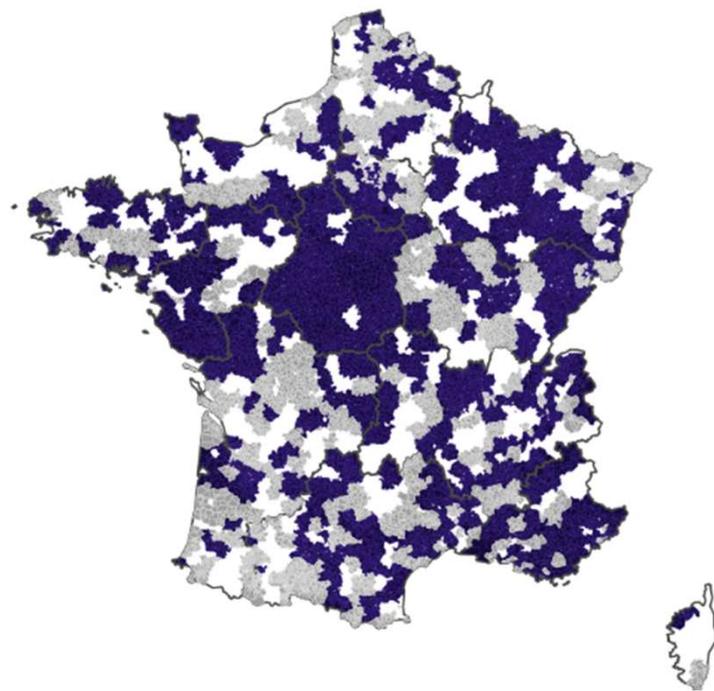
➤ On note donc une hausse constante du nombre de contrats ACI depuis 2019. C'est principalement en fin d'année que le nombre de CPTS signé tend à croître.

L'évolution mensuelle cumulée du nombre de contrats ACI et nombre de contrats ACI à venir



# BILAN DES ADHÉSIONS À L'ACI DES CPTS

Cartographie des zones « blanches et grises »

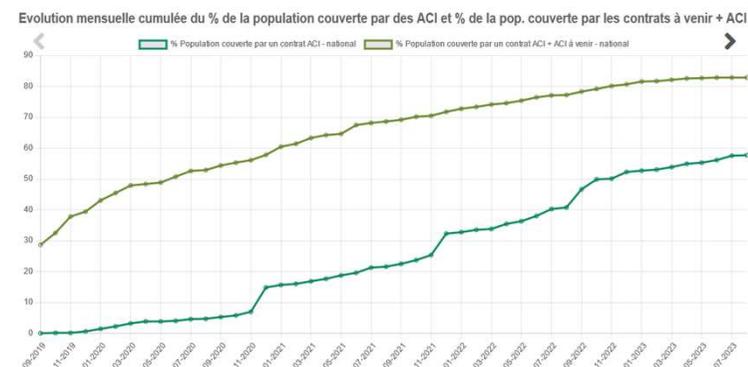
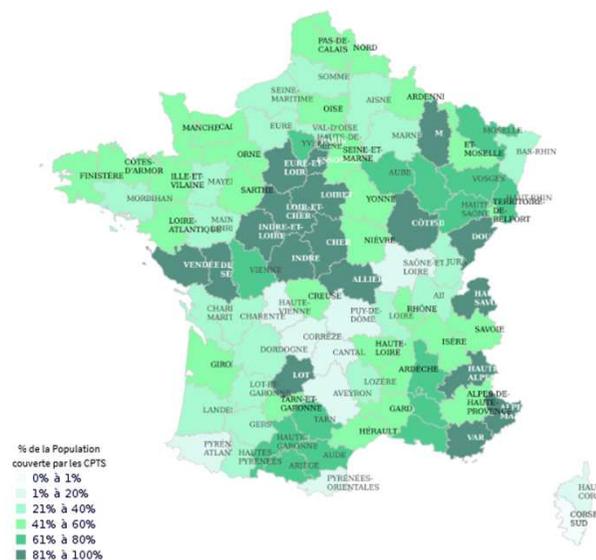


- CPTS ACI + zones grises
- Emergence
- Lettre d'intention validée
- Contrat précoce signé
- PDS signé
- Zones blanches

# COUVERTURE DE LA POPULATION FRANÇAISE PAR UNE CPTS CONVENTIONNÉE AU 31 AOUT 2023

Régions / Dep	Nb CPTS ACI	Population Couverte	Nb moyen Hab / CPTS	Pourcentage pop couverte
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>464</b>	<b>38 806 409</b>	<b>83 635</b>	<b>58%</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	63	4 160 612	66 041	52%
Bourgogne-Franche-Comté	21	1 677 593	79 885	60%
Bretagne	23	1 794 053	78 002	53%
Centre-Val de Loire	31	2 518 287	81 235	98%
Grand Est	38	3 143 858	82 733	57%
Hauts-de-France	33	2 996 160	90 793	50%
Normandie	12	1 300 554	108 380	39%
Nouvelle-Aquitaine	39	2 585 653	66 299	43%
Occitanie	44	3 085 473	70 124	52%
<b>Pays de la Loire</b>	<b>24</b>	<b>2 010 663</b>	<b>83 778</b>	<b>53%</b>
Provence Alpes Côte d'Azur	50	3 893 704	77 874	77%
Île-de-France	75	8 085 131	107 802	66%

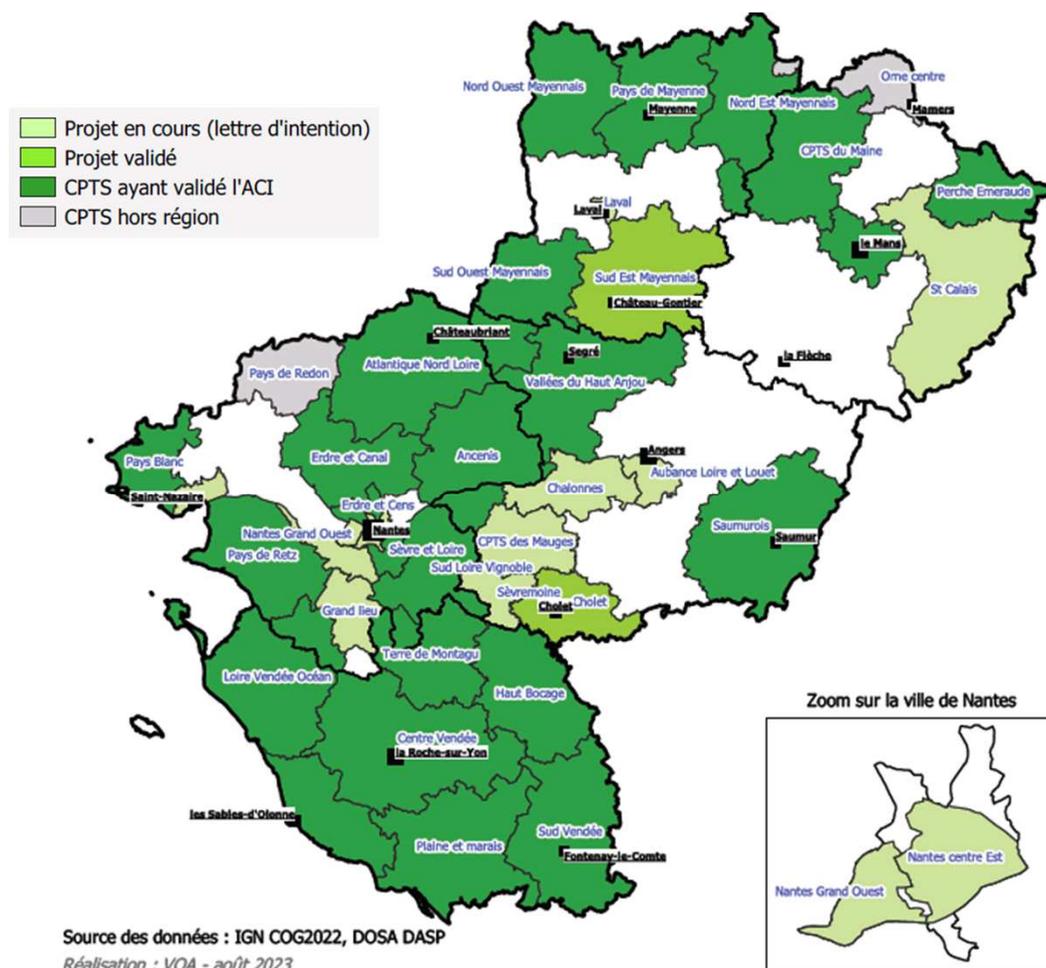
- 464 ACI signés de taille moyenne 83 635 hab.
- 📍 38,8 millions d'habitants couverts



# POINT DE SITUATION DES PROJETS DE CPTS EN PAYS DE LA LOIRE

A fin août 2023, 36 CPTS en Pays de la Loire (à partir de la lettre d'intention)  
dont 24 signataires de l'ACI

au 25/08/2023



## POINT DE SITUATION DES PROJETS DE CPTS EN PAYS DE LA LOIRE

Il est précisé par rapport à la carte présentée, que les petites zones blanches apparaissant au Sud de la Loire-Atlantique et à Nantes sont bien prises en considération par les CPTS limitrophes pour qu'elles soient rattachées à l'une d'elles.

# BILAN DES ADHÉSIONS À L'ACI DES CPTS (national au 15/05/23)

## Composition des CPTS adhérentes :

*Parmi un échantillon de CPTS*

Spécialités	Nombre	Pourcentage par rapport à l'ensemble des membres
INFIRMIER(E)	9425	28.61 %
MEDECINE GENERALE	8371	25.41 %
MASSEUR KINESITHERAPEUTE	3248	9.86 %
ORTHOPHONISTE	2111	6.41 %
PHARMACIEN	1915	5.81 %
SAGE-FEMME	792	2.4 %
PEDICURE	599	1.82 %
CHIRURGIE DENTAIRE	502	1.52 %
RADIOIAGN. IMAGERIEMED.	435	1.32 %
PATHOLOGIE CARDIO-VASCUL.	263	0.8 %
ORTHOPTISTE	178	0.54 %
PSYCHIATRIE GENERALE	177	0.54 %
PEDIATRE	156	0.47 %
OPHTALMOLOGIE	108	0.33 %
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	105	0.32 %

Structure de Santé	Nombre	Part
MSP	36	18%
Centres de santé	31	16%
CH (Centre hospitalier)	22	11%
EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)	20	10%
Associations (autres)	9	5%
SSIAD (services de soins infirmiers à domicile)	9	5%
SSR (soins de suite et de réadaptation)	8	4%
Associations de santé	7	4%
Etablissement de santé chargé d'assurer les soins psychiatriques sans consentement	5	3%
Hopital de proximité	5	3%
SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile)	4	2%
SSAD (service de soins et d'aide à domicile)	4	2%
CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce)	3	2%
Laboratoire	3	2%

# BILAN DES ADHÉSIONS À L'ACI DES CPTS

## Pays de la Loire (libéraux)

SPECIALITE	Département						Pays de la Loire	Nbre de PS adhérents CPTS/Nb de PS présents en région par spécialité
	44	49*	53	72	85			
MÉDECIN GÉNÉRALISTE	439	44	44	79	277	<b>883</b>	28%	
INFIRMIER	308	60	77	89	288	<b>822</b>	22%	
PHARMACIEN	169	26	24	73	150	<b>442</b>	41%	
MASSEUR – KINESITHEAPEUTE	233	33	10	24	141	<b>441</b>	12%	
AUTRE PROFESSION	163	29	26	46	95	<b>359</b>	6%	
ORTHOPHONISTE	173	28	5	47	95	<b>348</b>	27%	
PÉDICURE - PODOLOGUE	50	7	8	5	40	<b>110</b>	13%	
SAGE-FEMME	42	6	3	9	25	<b>85</b>	18%	
CHIRURGIE DENTAIRE ET ORTHODONTIE	32	3		2	19	<b>56</b>	3%	
<b>Pays de la Loire</b>	<b>1 609</b>	<b>236</b>	<b>197</b>	<b>374</b>	<b>1 130</b>	<b>3 546</b>	<b>16%</b>	

Source : listes annuelles CPTS

\* 2021

# BILAN DES ADHÉSIONS À L'ACI DES CPTS

La section professionnelle attire l'attention sur le « autre profession » qui pourrait inclure des pratiques alternatives (ex : naturopathes).

Comme le définit l'article L. 1434-12 du code de la santé publique repris dans l'ACI CPTS, la communauté professionnelle territoriale de santé est composée de professionnels de santé et d'acteurs médico-sociaux et sociaux, ce qui n'inclut pas d'autres professions. Toutefois des acteurs médico-sociaux et sociaux concourant à la réalisation des objectifs du projet régional de santé peuvent aussi adhérer. Les CPTS sont invitées à être vigilantes sur leurs adhésions.

De son côté la section sociale fera le lien avec le niveau national sur ce sujet et se renseignera sur le cas cité pour faire le lien le cas échéant avec la CPTS concernée.

# BILAN DES ADHÉSIONS À L'ACI DES CPTS (national)

## Liste des thèmes retenus pour la mission en faveur de l'organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient :

thèmes	Nombre	Part
Parcours personnes âgées	215	52%
Coopération et délégation d'activités	158	38%
Organisation des entrées et sorties en Ets de santé	142	34.3%
Parcours IC	95	23%
Parcours santé mentale (adulte)	89	21.5%
Parcours diabète (adulte)	81	19.6%
Prise en charge des grossesses à risque/suivi femmes enceintes	45	10.8%
Parcours santé mentale (enfant)	42	10.1%
Cancers	38	9%
Prise en charge des addictions	17	4.1%
Articulation 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> recours	15	3.6%
BPCO	15	3.6%
Prise en charge des plaies chroniques	13	3.1%
Prise en charge des patients obèses (enfants)	6	1.4%

### Extrait des thèmes parmi les CPTS ayant démarré la mission parcours

3 thèmes sont plus fréquemment mis en œuvre :

- Parcours personnes âgées
- Coopération et délégation d'activités
- Organisation des entrées et sorties en établissement de santé

# BILAN DES ADHÉSIONS À L'ACI DES CPTS (régional)

## Liste des thèmes retenus pour la mission en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient :

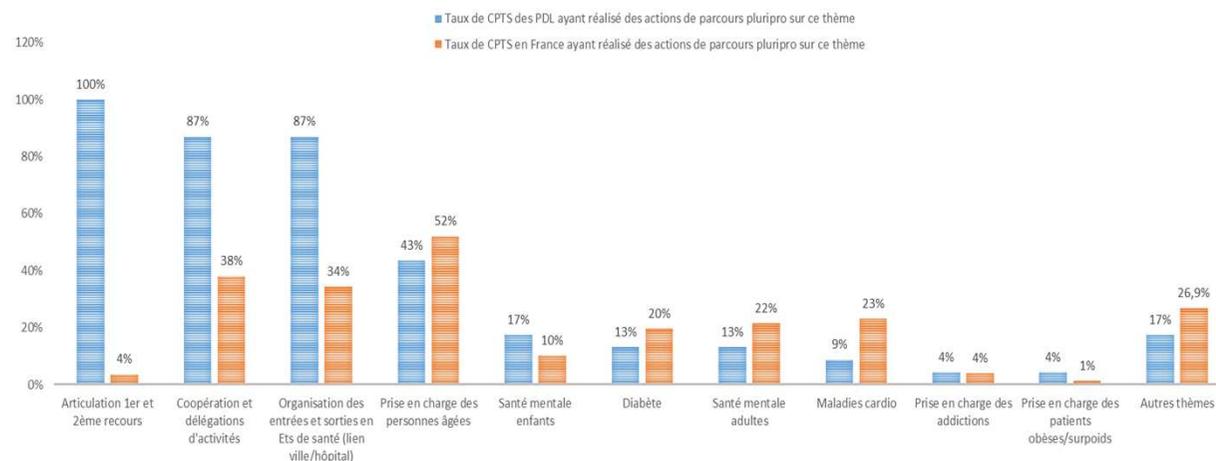
Thème	Nombre d'actions
Articulation 1er et 2ème recours	23
Coopération et délégations d'activités	20
Lien ville/hôpital	20
Maladies cardio-vasculaires	2
Diabète	3
Prise en charge de la douleur chronique	1
Prise en charge des addictions	1
Prise en charge des patients obèses/surpoids	1
Prise en charge des personnes âgées	10
Prise en charge des personnes handicapées	2
Santé mentale adultes	3
Santé mentale enfants	4
Troubles des apprentissages enfant	1

Thèmes les plus fréquents dans la région :

- Articulation 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> recours
- Coopération et délégation d'activité
- Lien ville/hopital
- Prise en charge personnes âgées

Il y a moins de parcours par pathologie (diabète, IC...) qu'au niveau national

CPTS: COMPARATIF DES ACTIONS PLURIPROFSSIONNELLES REALISEES EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LA LOIRE



# BILAN DES ADHÉSIONS À L'ACI DES CPTS (national)

## Liste des thèmes retenus pour la mission en faveur du développement des actions territoriales de prévention :

Thèmes	Nombre de missions
Dépistage des cancers	211
Addictions (drogue, alcool, écrans)	126
Santé environnement	114
Diabète	106
Couverture vaccinale	92
Education nutritionnelle/surpoids/obésité	65
Santé mentale risques psychosociaux	64
Santé de la personne âgée (prévention chutes et perte autonomie)	61
Promotion de l'Activité physique adaptée	55
Prévention des violences intrafamiliales et aide à la parentalité	47
Autres dépistages	46
Santé sexuelle	45
Santé du nourrisson et de l'enfant	44
Prévention bucco-dentaire	25
Maladies cardio	23
TMS, santé au travail	12
Lutte contre l'antibiorésistance	4
autres	241
<b>Total</b>	<b>1381</b>

### Extrait des thèmes parmi les CPTS ayant démarré la mission Prévention

➤ Les thèmes les plus retenus parmi la mission en faveur du développement des actions territoriales de prévention sont :

- Les Dépistage des cancers ;
- Les addictions ;
- La santé – environnement

# BILAN DES ADHÉSIONS À L'ACI DES CPTS (régional)

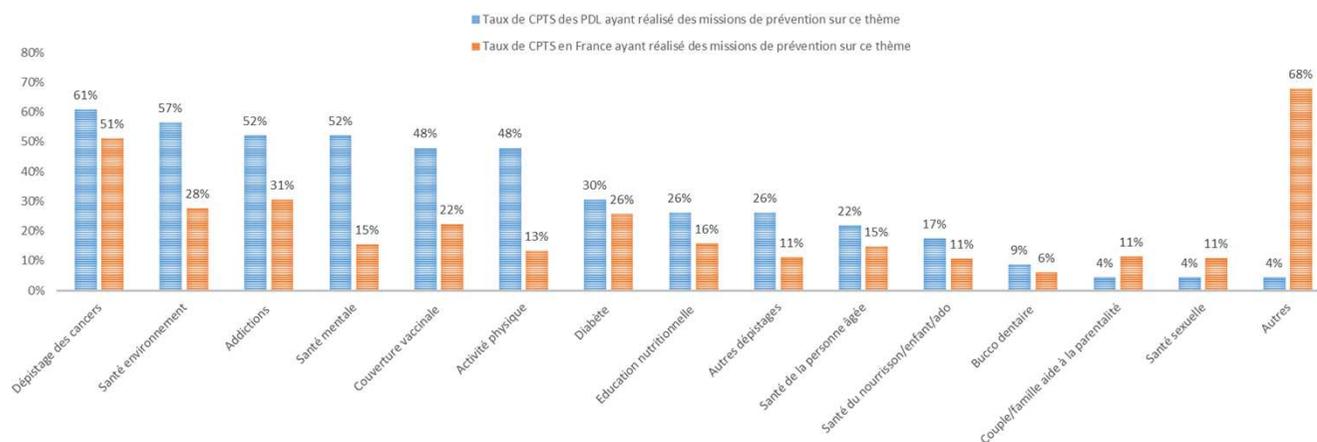
## Liste des thèmes retenus pour la mission en faveur du développement des actions territoriales de prévention :

Thème	nombre d'actions
Dépistage des cancers	14
Addictions	12
Santé environnement	13
Diabète	7
Couverture vaccinale	11
Education nutritionnelle	6
Santé mentale	12
Santé de la personne âgée	5
Activité physique	11
Autres dépistages	6
Couple/famille aide à la parentalité	1
Santé sexuelle	1
Santé du nourrisson/enfant/ado	4
Santé bucco dentaire	2
Insuffisance rénale	1

Thèmes les plus fréquents dans la région :

- Dépistage des cancers
- Santé environnement
- Santé mentale
- Couverture vaccinale
- Activité physique

CPTS: COMPARATIF DES MISSIONS DE PREVENTION REALISEES EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LA LOIRE



## BILAN DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES(national)

	Montant versé	Part du montant	Nombre de CPTS
<b>Enveloppe de Fonctionnement CPTS</b>	38,27 M€	36%	344
Mission 1 : amélioration de l'accès aux soins (socle)	21,77 M€	21%	330
Mission 2 : développement des parcours autour du patient (socle)	23,48 M€	22%	316
Mission 3 : développement des actions de prévention (socle)	9,35 M€	9%	309
Mission 4 : amélioration de l'efficience et de la qualité de prise en charge (complémentaire)	4,81 M€	5%	223
Mission 5 : accompagnement des professionnels de santé (complémentaire)	4,56 M€	4%	268
Mission 6 : Réponse aux crises sanitaires graves (socle)	3,56 M€	3%	96
<b>Total</b>	<b>105,8 M€</b>	<b>100%</b>	<b>348</b>

Sur un échantillon de **348 CPTS** : 105,8 millions d'euros ont été versés dont 36% au titre de l'enveloppe de fonctionnement

# BILAN DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES EN 2022 (régional)

	Montants versés en 2022
Fonctionnement CPTS	1 453 583 €
Mission 1 : amélioration de l'accès aux soins (socle)	869 606 €
Mission 2 : développement des parcours autour du patient (socle)	1 165 037 €
Mission 3 : développement des actions de prévention (socle)	453 866 €
Mission 4 : amélioration de l'effcience et de la qualité de prise en charge (complémentaire - 12 CPTS)	396 167 €
Mission 5 : accompagnement des professionnels de santé (complémentaire - 15 CPTS)	214 185 €
Mission 6 : Réponse aux crises sanitaires grave (socle)	88 125 €
« Booster » signataires <09/22	1 076 250 €
<b>Total versements</b>	<b>5 716 820 €</b>

# 03

## RAPPORT «TOUR DE FRANCE DES CPTS »

Bilan et propositions pour le déploiement et le développement des communautés professionnelles territoriales de santé

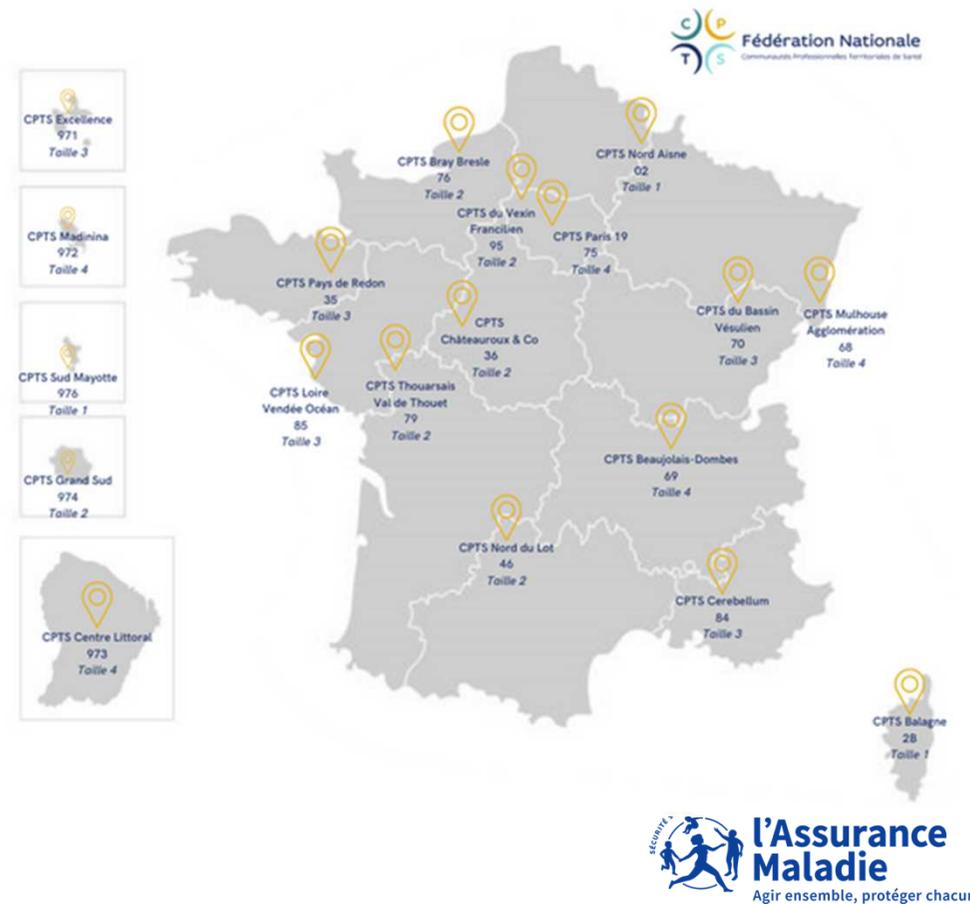


# RAPPORT «TOUR DE FRANCE DES CPTS »

Agnès Firmin Le Bodo a lancé, en mars 2023 une mission « **Tour de France** » visant à faire un **état des lieux des CPTS pour mesurer l'apport de ces communautés sur les territoires et identifier les facteurs clés de leur succès.**

Elle a saisi plusieurs personnalités qualifiées : le Dr Marie-Hélène Certain, médecin généraliste aux Mureaux, Albert Lautman, directeur général de la CPAM de l'Essonne, et Hugo Gilardi, directeur général de l'ARS Hauts-de-France.

Près de 20 CPTS ont été rencontrées, plus de 270 CPTS ont participé aux travaux grâce à un questionnaire en ligne, et de multiples auditions d'experts et d'acteurs clés ont été menées. Ce rapport a été rendu à la ministre le 28 juin 2023.





# RAPPORT « TOUR DE FRANCE DES CPTS » : 24 PROPOSITIONS

## A. Expliciter la place et le rôle des CPTS au sein d'une organisation territoriale cohérente

1. Stabiliser le **cadre juridique et conventionnel** des CPTS
2. Inscrire et expliciter la **place et le rôle des CPTS** au sein des dispositifs territoriaux créés par la loi, et favoriser la lisibilité et les complémentarités au service des besoins de santé, et d'une gradation des ressources
3. Renforcer la **communication** à destination des acteurs du système de santé sur le rôle et les missions des CPTS
4. Créer un **observatoire national** et soutenir les travaux de recherche

## B. Faciliter le travail des CPTS au quotidien afin de remplir leurs missions

5. Clarifier les **règles juridiques** permettant la communication des données administratives individuelles sur les PS et les patients
6. Structurer l'**offre de service ARS/CPAM et MSA**, en renforçant l'animation territoriale notamment en favorisant les échanges inter-CPTS
7. Déployer un **réfèrent parcours** au sein de la CPTS (ou de l'inter CPTS)
8. Inscrire les CPTS dans le **circuit d'installation** des professionnels de santé
9. Encourager le développement de coopérations et de mutualisations **inter-CPTS**
10. Veiller à la **coordination avec le SAS** des actions déjà mises en œuvre par les CPTS sur les soins non programmés

## C. Assurer un financement pérenne et transparent

11. Attribuer un **financement** pour l'embauche d'un **coordinateur**
12. Financer **100%** de la part fixe du financement de l'ACI sur l'exercice annuel
13. Fixer dans les ACI des **objectifs de résultat pluriannuels** sur une période d'au moins trois années
14. Laisser dans les objectifs mesurés pour l'attribution des financements ACI une place aux **projets d'initiative locale** jusqu'à 30%
15. Dans la négociation nationale de l'ACI CPTS, tenir compte de **facteurs locaux** dans l'attribution du financement des CPTS
16. Pour lisser les effets de seuils, laisser une période d'observation et de préavis de trois années avant une baisse de classification quand la population couverte par la CPTS diminue entraînant une descente de catégorie
17. Clarifier les **règles en matière de gestion des fonds de l'ACI**

# RAPPORT « TOUR DE FRANCE DES CPTS » : 24 PROPOSITIONS

## D. Optimiser la gouvernance et les fonctions supports des CPTS

18. Assurer la **montée en compétence** des professionnels de santé engagés dans la gouvernance des CPTS
19. Définir les besoins et compétences nécessaires à la structuration d'une CPTS, et assurer la montée en compétence des équipes support des CPTS (direction, coordination, chargés de mission).
20. Encourager la participation des **associations de patients** dans la gouvernance et le fonctionnement des CPTS
21. Inciter les CPTS à prévoir dans leur gouvernance la participation, avec voix consultative, de représentants des **partenaires du territoire** (Collectivités territoriales, établissements de santé, médico-social)
22. Clarifier (notamment dans les avenants futurs aux ACI) les **règles de bonne gouvernance** dont le respect conditionne le financement public

## E. Aller vers un objectif de couverture sur tous les territoires

23. Promouvoir l'**accélérateur CPTS** de la CNAM et étendre son offre de service aux CPTS
24. Pour les **zones blanches**, organiser un **pilotage partenarial** entre l'ARS, l'Assurance Maladie, la MSA et les professionnels de santé du territoire

# RAPPORT « TOUR DE FRANCE DES CPTS » : 24 PROPOSITIONS

Concernant la proposition de promouvoir et d'étendre le périmètre de l'accélérateur national, il est suggéré de développer un service équivalent en région. La faisabilité de cette proposition sera étudiée par la section sociale.

# 04

## PLAN « 100% CPTS »

### Pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires



# PLAN « 100% CPTS »

Ce plan propose 19 actions qui doivent permettre de couvrir l'ensemble de la population française en CPTS, et créer et favoriser les conditions permettant leur plein développement.

## Axe 1 : Animer le déploiement des CPTS et évaluer leur impact

1. Intégrer les CPTS dans l'observatoire de l'exercice coordonné
2. Développer la recherche et l'innovation en soins primaires
3. Développer l'animation nationale du réseau de CPTS

## Axe 2 : Etendre la couverture en CPTS à 100% de la population

1. Déployer une task-force pour investiguer chaque zone blanche et proposer un plan d'action
2. Financer précocement un coordinateur

## Axe 3 : Faire connaître et mobiliser les professionnels de santé dans et en dehors des CPTS

1. Communiquer pour expliquer et mobiliser les professionnels
2. Informer les professionnels à tous les stades de leur exercice
3. Associer les professionnels de santé non adhérents aux actions de la CPTS de leur territoire
4. Veiller à la coordination avec le SAS des actions déjà mises en œuvre par les CPTS sur les soins non programmés

# PLAN « 100% CPTS »

## Axe 4 : Accompagner les professionnels des CPTS pour la réalisation de leurs missions

1. Décliner une véritable animation territoriale des CPTS
2. Déployer des instances de mutualisation « interCPTS »
3. Développer les ressources techniques et méthodologiques pour les CPTS
4. Développer les référents parcours ville-hôpital en CPTS
5. Promouvoir l'organisation d'équipes autour du patient
6. Permettre la mise en œuvre de projets d'initiative locale
7. Améliorer spécifiquement les modalités, d'une part, du partage d'informations personnelles, et d'autre part, de réalisation de la mission relative aux soins non programmés

## Axe 5 : Consolider et outiller la gestion des CPTS

1. Consolider la place des coordinateurs et leur formation
2. Développer une formation socle pour la montée en compétence les membres de la gouvernance
3. Encourager la participation des associations de patients dans les activités de la CPTS
4. Adapter le pilotage dans le cadre conventionnel
5. Clarifier et harmoniser les modalités de financement et de gestion comptable

# 05

## CALENDRIER

# CALENDRIER

## Prochaine CPR :

4 juillet après-midi

12 ou 19 septembre 2024 après-midi

13h30 ou 15h30

**Dans un format hybride présentiel / distanciel**

# CALENDRIER

La date retenue pour la prochaine CPR CPTS est le 4 juillet 2024 à 15h30 (après la CPR MSP).